Envoyé en préfecture le 12/07/2022
Reçu en préfecture le 12/07/2022
Affiché le 12/07/2022
ID : 013-211300371-20220712-DM_2022_65-CC

Département des Bouches-du-Rhône
Arrondissement d'Aix en Provence

République française

COMMUNE
de
LA FARE LES OLIVIERS
13580

DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

2022_65 - OBJET : Marché de travaux pour la réhabilitation et l'agrandissement de l'Ecole Paul Doumer - Lot n°1 « Démolitions-gros œuvre - divers » - Avenant n°3

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

RAPPELLE que dans le cadre de la réhabilitation et l'extension de l'Ecole Paul Doumer, il a été lancé un marché de travaux par lot séparé.

Par décision du maire n°2019-46 du 14/05/2019 a été attribué le lot n°1 : « Démolitions-gros œuvre - divers » à la SAS EXAGO, pour un montant de 2 181 408,26 €HT.

Par décision du maire n°2021-15 du 12 février 2021 a été conclu un avenant n°1 dont l'incidence financière est la suivante : 47 989,36 € HT soit 57 587,23 € TTC, portant le montant du marché à 2 229 397,62 € HT soit 2 675 277,14 € TTC soit une plus-value de 2,20 % par rapport au montant initial du marché.

Par décision du maire n°2022_64 du 11 juillet 2022 a été conclu un avenant n°2 dont l'incidence financière est la suivante : 13 311,06 € HT soit 15 973,27 € TTC, portant le montant du marché à 2 242 708,68€ HT soit 2 691 250,42 € TTC soit une plus-value de 0,61% par rapport au montant initial du marché ; et fixant le nombre d'heures d'insertion à réaliser par le titulaire avant la fin du marché à 500 heures minimum.

Des modifications dans les prestations de la SAS EXAGO ont été apportées en plus-values telles que :

Plus-value	€HT
Devis n° E19-04-6-1 – Mise à disposition d'une grue mobile pour la réalisation du gros béton, des fondations et de l'élévation des 2 poteaux	3 783,00
Devis n°19-04-25-1 – Réalisation d'une palissade bois pour séparation de la cour élémentaire – lg 20 ml	7 872,25
Devis n°E19-04-29 – Réalisation d'un garde-corps maçonné en bout de l'escalier droit et mise en place de protections sous l'escalier pour éviter le « coup de tête des enfants » - Bâtiment F	1 288,05
Devis n°E19-04-31 – Réalisation de protections sous l'escalier Est pour éviter le « coup de tête des enfants » - Bâtiment F	650,00
Devis n°E19-04-32 – Fourniture et pose d'un portillon pour fermeture de l'accès parking	708,00
Total plus-value	**14 301,30**

Envoyé en préfecture le 12/07/2022
Reçu en préfecture le 12/07/2022
Affiché le 12/07/2022
ID : 013-211300371-20220712-DM_2022_65-CC

Ces modifications engendrent une plus-value de 0,66% par rapport au montant initial du marché, soit une plus-value totale de 3,47%.

DECIDE, en conséquence, de conclure un avenant n° 3 avec la SAS EXAGO dont l'incidence financière est la suivante : 14 301,30 € HT soit 17 161,56 € TTC, portant le montant du marché à 2 257 009,98 € HT soit 2 708 411,98 € TTC.

DIT que les crédits nécessaires au règlement de cet avenant sont prévus au budget communal, aux chapitre et article correspondants.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 12 juillet 2022.

Le Maire,

Olivier GUIGOU